



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### SÉANCE ORDINAIRE

**DATE :** Mardi 21 mars 2017  
**HEURE :** 19 h 30  
**LIEU :** Centre administratif de la MRC

**Sont présents:** BADGER Donald, maire de Bolton-Ouest  
BELLEFROID Martin, maire de Pike River  
BISSONNETTE Jean-Charles, maire d'Abercorn  
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome  
DANDENAULT Louis, maire de Sutton  
DELISLE Normand, maire de Brigham  
HÜSLER Josef, maire de Farnham  
JANECEK Pierre, maire de Dunham  
LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg  
LÉVESQUE Yves, maire de la Ville de Bedford  
MILLER William, représentant de Brome  
PELLETIER Réal, maire de Saint-Armand  
PHOENIX Laurent, maire de Ste-Sabine  
QUINLAN Pauline, mairesse de Bromont  
RAYMOND Sylvie, mairesse de East Farnham  
REID François, représentant de Stanbridge East  
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station  
ROBERT Lucille, représentante de Cowansville  
SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge  
SIMARD GENDREAUULT Ginette, mairesse de Notre-Dame-de-Stanbridge  
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford

**Formant quorum** sous la présidence de monsieur Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville.

**Sont également présents :** Messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire, Denis Beauchamp, directeur du développement économique au CLD et M<sup>e</sup> Alexandra Pagé, greffière par intérim, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 21 février 2017
4. Gala Excellence de la Chambre de Commerce de Brome-Missisquoi
5. Actualités du CLD
  - 5.1. Présentation du plan stratégique tourisme et culture
  - 5.2. Présentation du bilan des interventions 2016
  - 5.3. Salon Événement Emploi : 13 avril 2017
  - 5.4. Faits saillants des comités de travail
6. Autorisation du 1<sup>er</sup> versement au CLD de la quote-part 2017
7. Rapport du comité régional de sécurité incendie et civil du 23 février :
  - 7.1. Rapport annuel régional 2016
  - 7.2. Conférence de presse concernant l'Entente d'entraide mutuelle incendie entre les municipalités locales
  - 7.3. Présence au Salon Événement Emploi du 13 avril 2017
  - 7.4. Demande d'appui à la MRC Haute-Gaspésie : annuler les pénalités sur le revenu des pompiers à temps partiel
8. Autorisation au Club de 3 et 4 roues de l'Estrie d'emprunter les abords de la route 139
9. Certificats de conformité :
  - 9.1. Règlements 123-11-2016, 124-11-2016, 125-11-2016, 126-11-2016, 127-11-2016 et 116-11-2016 – Frelighsburg
  - 9.2. Règlement 458-14 – Farnham
10. Rapport du comité de sécurité publique du 15 mars :
  - 10.1. Révision du RM-410 sur le contrôle des chiens dangereux
  - 10.2. Rencontre avec le nouveau directeur du centre de services
  - 10.3. Dépôt du rapport annuel de la Sûreté du Québec – Poste de Brome-Missisquoi
  - 10.4. Intention de la Sûreté du Québec d'améliorer le parrainage pour les municipalités
11. Appui dans le cadre du PADF :
  - 11.1. Autorisation de signer une lettre d'appui à FOR-ÉCO Sylviculture pour un projet de plan d'aménagement pour le massif de Bolton-Ouest
  - 11.2. Autorisation de signer une lettre d'appui à Vitalité Frelighsburg pour la création d'un réseau forestier pour la production de bois d'exception
12. Rapport du comité administratif du 8 mars :
  - 12.1. Comptes à payer



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

- 12.2. Fonds de développement des territoires: adoption des priorités d'interventions 2017-2018 en matière de développement local et régional
- 12.3. Recommandation: demande au MDDELCC de dévoiler son plan d'action concernant les contaminants dans les cours d'eau
13. Adhésion à l'Union des municipalités du Québec et au Carrefour du capital humain pour 2017 et présentation de l'offre de service sur la révision des conditions de travail du personnel de la MRC et du CLD
14. Internet haute vitesse :
  - 14.1. Autorisation de paiement – Facture finale de la firme Yuvo
  - 14.2. Mandat pour procéder à l'élaboration d'un projet dans le cadre d'une demande de subvention
15. Regroupement des OMH : constitution d'un comité
16. Invitation au 2<sup>e</sup> Rendez-vous du développement local et régional le 26 avril 2017 à Québec
17. Octroi du contrat pour l'enlèvement et le remplacement de l'isolation dans le vide sous toit du centre administratif de la MRC
18. Nomination d'un représentant au comité de travail *milieu municipal* de la TIR-Montérégie
19. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour mars et avril
20. Correspondance:
  - Résolutions de la MRC Les Maskoutains : Programmes de formation des pompiers et officiers
21. Questions diverses :
22. Deuxième période de questions du public
23. Levée de la séance

78-0317

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN  
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

**ADOPTÉ**

### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen demande au conseil des maires s'il est possible de devancer le point de l'ordre du jour concernant l'Internet haute vitesse. Le préfet lui répond que la première partie de la séance se fera de façon accélérée et que le point sera abordé dans l'ordre établi.

79-0317

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN  
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAULT  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 21 février 2017 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

### GALA EXCELLENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BROME-MISSISQUOI

Mesdames Hélène Sactouris et Mélanie Gobeille soulignent la constitution de la nouvelle Chambre de Commerce de Brome-Missisquoi réunissant toutes les municipalités de la MRC. Elles informent ensuite le conseil de la 10<sup>e</sup> édition du Gala Excellence de Brome-Missisquoi qui se déroulera le 20 octobre 2017 à l'école secondaire Massey-Vanier de Cowansville visant à reconnaître les entreprises qui se démarquent dans notre région. Le lancement de cet événement se tiendra le lundi 27 mars 2017 à 14 h à l'industrie *Inotec inc.* de Farnham. Madame Gobeille termine en présentant les 12 catégories d'entreprises pour lesquels des candidatures pourront être reçues.

### ACTUALITÉ DU CLD

#### Présentation du plan stratégique tourisme et culture

Monsieur Denis Beauchamp présente aux maires un historique du positionnement stratégique du CLD dans le temps. Aujourd'hui, Brome-Missisquoi se démarque comme la région œnotouristique du Québec. Le CLD s'est doté d'un plan stratégique en tourisme et en culture 2016-2020 basé sur ce nouveau positionnement. Monsieur Beauchamp mentionne que plus de 2 millions de touristes visitent Brome-Missisquoi pour y faire des activités gourmandes et viticoles, de plein air ou en joignant les deux.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

### Présentation du bilan des interventions 2016

Monsieur Beauchamp présente aux maires les interventions réalisées par le CLD durant l'année 2016 notamment l'augmentation des opportunités de formation permettant des interventions plus soutenues. La diminution de client s'explique par le référencement de plusieurs jeunes vers un milieu plus adapté, le Campus Brome-Missisquoi. La participation à la création et à la consolidation d'emploi a augmenté de 30 %. Les sommes investies et l'effet de levier ont diminué, s'expliquant notamment par une faible diminution du nombre de projets et le fait que les activités supportées étaient de moindre envergure comparativement à 2015.

### Faits saillants des comités de travail :

Monsieur Beauchamp résume l'avancement des comités de travail du CLD durant le mois de février 2017 (tourisme, culture et agroalimentaire).

### Salon Événement Emploi : 13 avril 2017

Monsieur Beauchamp mentionne au conseil que la 12<sup>e</sup> édition de ce salon se tiendra le 13 avril prochain à l'école secondaire Massey-Vanier. Cet événement réunit plusieurs employeurs de la région et propose aux entreprises ne pouvant être présentes de diffuser leurs offres d'emploi. Tous les kiosques des entreprises sont maintenant réservés.

80-0317

### AUTORISATION DU 1<sup>ER</sup> VERSEMENT AU CLD DE LA QUOTE-PART 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAULT  
ET RÉSOLU**

D'autoriser le premier versement (50 %) au CLD de la quote-part 2017 au montant de 523 520,50 \$.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

81-0317

### PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL RÉGIONAL 2016 EN SÉCURITÉ INCENDIE

**CONSIDÉRANT** la présentation du rapport annuel régional 2016 aux membres du comité régional de sécurité incendie et civile le 23 février 2017;

**CONSIDÉRANT** que ce document sera utilisé lors des prochaines années pour compléter les actions 55 et 56 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie 2016;

**CONSIDÉRANT** que le comité propose l'adoption du rapport annuel régional 2016 par le conseil de la MRC;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DANDENAULT  
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN  
ET RÉSOLU :**

D'adopter le rapport annuel régional 2016 (an 1) concernant les interventions, les actions et l'évaluation des indicateurs de performances en sécurité incendie pour la dernière année couvrant les actions de la MRC Brome-Missisquoi.

**ADOPTÉ**

### CONFÉRENCE DE PRESSE CONCERNANT L'ENTENTE D'ENTRAIDE RÉGIONALE EN SÉCURITÉ INCENDIE – 18 AVRIL 2017

Monsieur Dorion invite les maires à une conférence de presse le 18 avril 2017 qui précédera la séance du conseil des maires à 18 h dans la salle Brome du centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi. Dans l'optique d'informer les citoyens de la région sur la nature et l'étendue de cette nouvelle entente régionale, les médias seront invités.

### PRÉSENCE DES SERVICES INCENDIE DE LA MRC AU SALON ÉVÉNEMENT EMPLOI

Monsieur Dorion confirme la présence d'un kiosque représentant les différents services de sécurité incendie de la MRC lors du Salon Événement Emploi qui se déroulera à l'école secondaire Massey-Vanier, le jeudi 13 avril 2017 de 10 h à 17 h. Comme l'an passé, les membres du CRSIC sont favorables à cette participation.



No de résolution  
ou annotation  
82-0317

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**APPUI À LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE CONCERNANT LES CONDITIONS  
SALARIALES DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** que la grande majorité des pompiers, œuvrant dans les régions du Québec, sont sur appel ou à temps partiel ;

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 9772-02-2017 de la MRC Haute-Gaspésie présentée séance tenante;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité régional sécurité incendie et civile;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

Que copie de la présente soit acheminée à la MRC Haute-Gaspésie en appui ainsi qu'au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, monsieur Jean-Yves Duclos, et au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur François Blais afin de leur demander que les pompiers à temps partiel qui reçoivent des prestations, lesquels œuvrent dans les régions du Québec, puissent conserver leurs gains sans être pénalisés.

**ADOPTÉ**

83-0317

**DEMANDE D'AVIS : CIRCULATION AUX ABORDS DE LA ROUTE 139  
PAR LE CLUB DE 3 ET 4 ROUES DE L'ESTRIE**

**CONSIDÉRANT** que le Club de 3 et 4 roues de l'Estrie doit obtenir l'autorisation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) afin d'emprunter l'emprise de la route 139;

**CONSIDÉRANT** que *l'Entente relative à l'aménagement, à l'entretien, à la signalisation et à l'exploitation d'un sentier pour la circulation de véhicules hors route le long d'une route dont la gestion incombe au ministre des Transports* demande la position de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi est favorable au renouvellement de cette entente et ne considère pas qu'il y a des enjeux de nuisances, de contraintes particulières ou de cohabitation des usages dans l'emprise actuellement visée;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK  
ET RÉSOLU :**

D'informer le Club de 3 et 4 roues de l'Estrie que la MRC est en accord avec le renouvellement de leur *l'Entente relative à l'aménagement, à l'entretien, à la signalisation et à l'exploitation d'un sentier pour la circulation de véhicules hors route le long d'une route dont la gestion incombe au ministre des Transports* pour l'utilisation de l'emprise de la route 139.

**ADOPTÉ**

84-0317

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS 123-11-2016, 124-11-2016, 125-11-2016,  
126-11-2016, 127-11-2016 ET 116-11-2016 – FRELIGHSBURG**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Frelighsburg a transmis à la MRC le 8 mars 2017 les règlements 123-11-2016 (plan d'urbanisme), 124-11-2016 (zonage), 125-11-2016 (lotissement), 126-11-2016 (construction), 127-11-2016 (permis et certificats) et 116-11-2016 (PIIA);

**CONSIDÉRANT** que ces règlements visent à assurer la concordance au règlement 02-0315 modifiant le schéma d'aménagement et de développement;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR GINETTE SIMARD-GENDREAU  
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX  
ET RÉSOLU :**

De déclarer les règlements 123-11-2016 (plan d'urbanisme), 124-11-2016 (zonage), 125-11-2016 (lotissement), 126-11-2016 (construction), 127-11-2016 (permis et certificats) et 116-11-2016 (PIIA) de la municipalité de Frelighsburg **CONFORMES** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard desdits règlements.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

85-0317

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT 458-14 – FARNHAM**

**CONSIDÉRANT** que la ville de Farnham a transmis à la MRC le 13 mars 2017 le règlement 458-14 modifiant le règlement 458 relatif au zonage (Zones H1-157 et H3-120) ;

**CONSIDÉRANT** que ce règlement vise principalement pour le secteur du Quartier des Braves à :

- ▶ Retrancher une partie de la zone H3-120 afin de l'intégrer à la zone H1-157;
- ▶ Scinder la zone H3-120 afin de créer les zones H2-158, H1-159 et H3-160;
- ▶ Modifier les grilles des zones H3-120 et H1-157;
- ▶ Ajouter les grilles des spécifications pour les zones H2-158, H1-159 et H3-160.

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX  
ET RÉSOLU :**

De déclarer le règlement 458-14 de la ville de Farnham **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard desdits règlements.

**ADOPTÉ**

86-0317

**CRÉATION D'UN COMITÉ DE RÉVISION DU RM-410  
SUR LE CONTRÔLE DES CHIENS DANGEREUX**

**CONSIDÉRANT** que la problématique concernant l'application du règlement sur les chiens dangereux a été soumise au comité de sécurité publique;

**CONSIDÉRANT** que la Sûreté du Québec applique les règlements uniformisés dans toutes les municipalités;

**CONSIDÉRANT** que le règlement RM-410 a été adopté en 2010 et qu'il est pertinent de le réviser afin de tenir compte des nouvelles réalités;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BURCOMBE  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

De former un comité de travail d'environ 5 ou 6 directeurs généraux et/ou greffiers municipaux représentant des municipalités urbaines et rurales pour réviser le règlement sur le contrôle des animaux RM-410 pour l'adapter aux nouvelles réalités.

De consulter le lieutenant Étienne Martel et monsieur Carl Girard de la SPA des Cantons sur le projet révisé de RM-410 pour commentaires.

**ADOPTÉ**

**PARRAINAGE DES MUNICIPALITÉS PAR LA SQ**

Monsieur Fauteux explique au conseil des maires qu'un nouveau système de parrainage des municipalités sera mis en place prochainement. La Sûreté veut nommer de nouveaux policiers qui seront responsables du parrainage des municipalités pour appuyer le sergent Hugo Lizotte dans cette tâche.

87-0317

**AUTORISATION DE SIGNER UNE LETTRE D'APPUI À FOR-ÉCO SYLVICULTURE POUR  
UN PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT POUR LE MASSIF DE BOLTON-OUEST**

**CONSIDÉRANT** le dépôt d'un projet de FOR-ÉCO Sylviculture auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

**CONSIDÉRANT** que le projet vise le développement d'un Plan multiressources englobant neuf propriétés représentant plus de 400 hectares de forêt;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR JOSEF HÜSLER  
ET RÉSOLU :**



No de résolution  
ou annotation

88-0317

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'appuyer le projet déposé par FOR-ÉCO Sylviculture et d'autoriser monsieur Arthur Fauteux, préfet, à signer au nom et pour le compte de la MRC Brome-Missisquoi la lettre d'appui au projet « Plan d'aménagement multiressources collectif pour le massif de Bolton-Ouest » dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts.

**ADOPTÉ**

### **AUTORISATION DE SIGNER UNE LETTRE D'APPUI À VITALITÉ FRELIGHSBURG POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU FORESTIER POUR LA PRODUCTION DE BOIS D'EXCEPTION**

**CONSIDÉRANT** le dépôt d'un projet de Vitalité Frelighsburg auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

**CONSIDÉRANT** que le projet vise à mettre en valeur les forêts sur le territoire de Frelighsburg et ses environs, par la production de produits à valeur ajoutée à partir du bois franc de haute qualité;

**CONSIDÉRANT** que le projet vise également à favoriser et promouvoir le partenariat et la collaboration entre les propriétaires et producteurs forestiers, mais également avec l'ensemble des intervenants de la chaîne utilisant les ressources de la forêt ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK  
APPUYÉ PAR DONALD BADGER  
ET RÉSOLU :**

D'appuyer le projet déposé par Vitalité Frelighsburg et d'autoriser monsieur Arthur Fauteux, préfet, à signer au nom et pour le compte de la MRC Brome-Missisquoi la lettre d'appui au projet « Création d'un réseau forestier pour la production de bois d'exception à Frelighsburg » dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts.

**ADOPTÉ**

89-0317

### **COMPTES À PAYER AU 7 MARS 2017**

**IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DELISLE  
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN  
ET RÉSOLU:**

D'autoriser les dépenses excédant le pouvoir du comité administratif et d'autoriser le paiement de l'ensemble des dépenses en date du 7 mars 2017, à savoir:

<b>DÉPENSES À AUTORISER PAR LE CONSEIL</b>	
Bromont (route verte 2015-2016)	12 159,75 \$
C06005 PRR 0017 (Programme Réno Région)	12 000,00 \$
CRAAQ (somme résiduelle - opération de l'Arterre)	23 493,26 \$
Farnham (route verte 2015-2016)	8 677,30 \$
J.A. Beaudoin Constructions (cours d'eau lot P-2377 du Canton de Stanbridge)	26 494,60 \$
Vie Culturelle et Communautaire de Granby (JEMBM: salaire d'Elsa Carlier:juliet 2016-20 janvier 2017)	15 200,07 \$
<b>Sous-total</b>	<b>98 024,98 \$</b>

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

90-0317

### **FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : PRIORITÉS D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL POUR L'ANNÉE 2017-2018**

**CONSIDÉRANT** que le 15 mars 2016, par le biais de la résolution 114-0316, le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a établi et adopté ses priorités d'intervention pour l'année 2016-2017, le tout conformément à l'article 9 de l'Entente relative au Fonds de développement des territoires intervenue entre la MRC Brome-Missisquoi et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi doit de nouveau établir et adopter ses priorités d'intervention;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi veut favoriser, entre autres, la mise en place d'une couverture Internet haute vitesse par fibre optique sur l'ensemble de son territoire, et qu'ainsi elle veut soutenir le développement technologique du territoire;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
APPUYÉ PAR YVES LÉVESQUE  
ET RÉSOLU :**



No de résolution  
ou annotation

91-0317

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'adopter les priorités d'intervention suivantes pour l'année 2017-2018, lesquelles sont :

- a) Mettre à jour et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
- b) Mettre à jour la planification stratégique de la MRC;
- c) Soutenir le développement de toutes les communautés du territoire par la mobilisation et le soutien à la réalisation de projets pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, environnemental et technologique;
- d) Soutenir les conditions favorables à la consolidation et à la création d'emplois;
- e) Soutenir le CLD dans sa mission de développement dans les domaines industriel, touristique, culturel et agroalimentaire, entre autres;
- f) Soutenir le CLD dans le développement de l'entrepreneuriat.

De diffuser lesdites priorités d'intervention sur le site Internet de la MRC Brome-Missisquoi et de les transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à titre informatif.

**ADOPTÉ**

### **FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS**

Monsieur Desmarais fait un bref retour sur les modalités de ce nouveau fonds qui disposant en 2017-2018 de 30 M\$ pour le Québec, soit environ 4 M\$ pour la Montérégie. Le projet ralliant les préfets de la Montérégie pour la 1<sup>re</sup> année est l'amélioration du réseau cyclable montérégien et l'interconnexion entre les MRC. La Table des Préfets verra prochainement à déterminer des orientations et les priorités d'actions pour la Montérégie. Monsieur Desmarais invite les maires à réfléchir à des projets interMRC qui pourraient être présentés dans le cadre de ce fonds.

### **ÉTUDES DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES CONTAMINANTS DANS LES COURS D'EAU**

**CONSIDÉRANT** l'étude « *Contaminants d'intérêt émergent, substances toxiques et état des communautés de poissons dans des cours d'eau de la Montérégie et de l'Estrie* » publiée en 2017 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

**CONSIDÉRANT** l'étude « *Présence de pesticides dans l'eau au Québec* » publiée en 2015 par le MDDELCC;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs types de contaminants d'origines industrielle, municipale et agricole se retrouvent dans les cours d'eau;

**CONSIDÉRANT** que les usines d'épuration font face à une problématique importante quant à l'élimination des contaminants dits émergents contenus dans l'eau, comme les médicaments, pour lesquels il y a un grand manque d'information sur les niveaux de toxicité et sur les types de traitement efficace pour assurer leur élimination;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un constat préoccupant et qu'aucune recommandation ou piste d'action n'a été proposée;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'une problématique touchant plusieurs ministères;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BURCOMBE  
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
ET RÉSOLU :**

- i. De demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de déposer un plan d'action pour donner suite au dépôt des études sur les contaminants dans les cours d'eau.
- ii. De demander au MDDELCC de concerter les actions à réaliser avec les autres ministères concernés, notamment ceux de la Santé et des Services sociaux, des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
- iii. Que copie de la présente soit acheminée à l'OBV Yamaska et à l'OBV Baie-Missisquoi.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

92-0317

**Procès-verbal du conseil de la  
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**OCTROI D'UN MANDAT À INTERNET HAUT-RICHELIEU POUR LA PRÉPARATION D'UNE  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DES  
PROGRAMMES « BRANCHER POUR INNOVER » ET « QUÉBEC BRANCHÉ »**

**CONSIDÉRANT** que la date de dépôt des projets pour obtenir de l'aide financière gouvernementale est le 20 avril 2017;

**CONSIDÉRANT** les résultats des tests de vitesse Internet effectués avec l'aide des citoyens de la région, la MRC Brome-Missisquoi a la possibilité d'obtenir des subventions dans le cadre des programmes d'aide financière gouvernementale;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mandater un organisme ou une entreprise spécialisée en technologie de l'information pour préparer les documents relatifs aux demandes d'aide financière afin d'obtenir une subvention pour desservir tout le territoire de Brome-Missisquoi avec un réseau Internet haute vitesse par fibre optique;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de prévoir avec précision les éléments constitutifs du projet;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
ET RÉSOLU :**

D'octroyer un mandat à *Internet Haut-Richelieu* afin de procéder à la préparation du projet pour doter tout le territoire de Brome-Missisquoi d'un réseau Internet haute vitesse pour un montant total de 21 600 \$, plus taxes applicables.

Que le projet final soit présenté au conseil des maires du 18 avril 2017 afin que le dépôt du projet dans le cadre des programmes d'aide financière *Brancher pour innover* et *Québec branché* soit autorisé.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

93-0317

**PAIEMENT DE LA FACTURE DE LA FIRME YUVO POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE  
CONCERNANT LA STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR  
L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

**CONSIDÉRANT** que le conseil a octroyé, par le biais de la résolution 497-1216 à son assemblée du 20 décembre 2016, un mandat à la firme *Yuvo* pour réaliser une étude concernant la meilleure stratégie pour déployer la fibre optique sur tout le territoire de Brome-Missisquoi;

**CONSIDÉRANT** que Guy Lussier de la firme *Yuvo* a accompli les tâches contenues à l'offre de service déposée le 20 décembre 2016 dont notamment les rencontres initiales, des rencontres avec les acteurs du milieu tel que la commission scolaire et les distributeurs ainsi que l'évaluation des différents partenariats possibles;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
ET RÉSOLU :**

De procéder au paiement de la facture de la firme *Yuvo* au montant de 12 250 \$, plus taxes conformément à la facture présentée séance tenante.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

94-0316

**ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ET AU CARREFOUR DU  
CAPITAL HUMAIN POUR L'ANNÉE 2017 ET OCTROI DU MANDAT CONCERNANT L'ÉTUDE  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE LA MRC ET DU CLD**

**CONSIDÉRANT** que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) offre divers services à ses membres notamment en matière de ressources humaines et de relations du travail par l'entremise du Carrefour du capital humain (CCH);

**CONSIDÉRANT** qu'il est pertinent de procéder à l'étude des conditions de travail et de réviser la structure salariale du personnel de la MRC et du CLD;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service déposé par le CCH le 9 mars relativement à la élaboration et la révision de la structure salariale de la MRC et du CLD;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**CONSIDÉRANT** que pour bénéficier des honoraires professionnels à taux préférentiel, la MRC doit préalablement être membre de l'UMQ et du CCH, ce qui n'est pas le cas actuellement;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BURCOMBE  
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE  
ET RÉSOLU :**

Que la MRC Brome-Missisquoi devienne membre de l'Union des municipalités du Québec ainsi que du Carrefour du capital humain en 2017 en versant la cotisation annuelle de 1 051,47 \$ pour l'UMQ et de 1 413 \$ pour le CCH, plus les taxes applicables afin de pouvoir bénéficier de services professionnels à moindre coût. De demander à l'UMQ la possibilité de payer proportionnellement à la période effective, soit neuf douzièmes de l'année (avril à décembre).

D'octroyer le mandat tel que proposé dans l'offre de service du CCH concernant l'élaboration et la révision de la structure salariale de la MRC et du CLD pour un montant de 9 750 \$ plus taxes si applicable, ainsi que les frais de déplacement et autres frais afférents selon l'offre de service.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

95-0317

### REGROUPEMENT DES OMH – CRÉATION D'UNE TABLE DE CONCERTATION

**CONSIDÉRANT** la rencontre d'information du 20 mars 2017 relativement au regroupement des OMH sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi par des représentants de la Société d'habitation du Québec ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire que les différents acteurs municipaux se concertent afin de connaître leurs besoins respectifs et d'établir quelle option leur convient le mieux relativement au regroupement des offices municipaux;

**CONSIDÉRANT** qu'il est pertinent de créer une table de concertation à cet effet ;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN  
ET RÉSOLU :**

De constituer une table de concertation afin d'étudier les divers scénarios possibles aux fins de procéder au regroupement des OMH sur le territoire de la MRC.

De nommer le maire et un autre élu responsable du dossier des 7 municipalités ayant des OMH sur leur territoire (Farnham, Bedford, Cowansville, Frelighsburg, Sutton, Bromont et Lac-Brome) pour siéger sur cette table de concertation.

Que la première rencontre ait lieu le mercredi 12 avril à 15 h au centre administratif de la MRC.

**ADOPTÉ**

96-0317

### INVITATION AU 2<sup>E</sup> RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL LE 26 AVRIL 2017 À QUÉBEC

**CONSIDÉRANT** que le 2<sup>e</sup> rendez-vous du développement local et régional se déroulera le 26 avril 2017 de 9 h à 17 h au Centre des congrès de Québec;

**CONSIDÉRANT** que cet événement survient dans le contexte particulier de renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et de la mise en place du nouveau Fonds d'appui au rayonnement des régions;

**CONSIDÉRANT** que l'objectif de ce 2<sup>e</sup> Rendez-vous est de mettre tout en œuvre afin que les régions et les MRC du Québec soient prêtes à exercer leurs nouvelles compétences en tant que gouvernement de proximité avec efficacité et efficience;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX  
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser le paiement de l'inscription de messieurs Arthur Fauteux, préfet, et Robert Desmarais, directeur général, ainsi que de madame Sylvie Raymond, préfète suppléante, au taux préférentiel de 195 \$, plus taxes, par personne, au 2<sup>e</sup> rendez-vous du développement local et régional du 26 avril 2017. D'autoriser le paiement des frais de déplacement et de séjour sur présentation des pièces justificatives.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation  
97-0317

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

### **OCTROI DU CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT ET LE REMPLACEMENT DE L'ISOLATION DANS LE VIDE SOUS TOIT DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT** que le comité administratif a, par le biais de la résolution numéro 368-1016, autorisé de procéder à un appel d'offres par invitation pour l'enlèvement et le remplacement de l'isolation du vide sous toit du centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi;

**CONSIDÉRANT** que le processus d'appel d'offres a été lancé le 9 février 2017 et que l'ouverture publique s'est déroulée le 16 mars 2017, le tout conformément aux articles 935 et suivants du *Code municipal*;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE  
ET RÉSOLU :**

D'octroyer le mandat pour le remplacement de l'isolation du vide sous toit du centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi à Hamann Construction ltée pour un montant de 57 947,40 \$, incluant les taxes.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses*

98-0317

### **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI AU COMITÉ DE TRAVAIL MILIEU MUNICIPAL DE LA TIR-MONTÉRÉGIE**

**CONSIDÉRANT** que le comité de la TIR-Montérégie souhaite mettre sur pied un comité de travail *Milieu municipal* pour l'élaboration de son plan d'action régionale 2017-2019;

**CONSIDÉRANT** que le rôle du comité sera notamment d'identifier les actions et/ou projets à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'action, d'identifier les besoins de communication et de cibler des organismes qui pourraient recevoir le financement pour réaliser les actions et/ou projets identifiés;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi travaille depuis déjà plusieurs années à la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vies dans ses municipalités;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi est maintenant desservie par le CIUSSS-Estrie CHUS pour tous les services de santé incluant les agents de promotion de la santé et les organisatrices communautaires qui accompagnent les municipalités;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'établir un lien formel de communication entre les deux directions de santé publique afin d'assurer que les enjeux nommés en Montérégie soient opérationnalisés par les acteurs de soutien de l'Estrie;

**CONSIDÉRANT** que la coordonnatrice de Jeunes en mouvement de Brome-Missisquoi agit tant au niveau de la MRC qu'au niveau des municipalités, qu'elle connaît bien les besoins du milieu municipal ainsi que les enjeux en lien avec le réseau de la santé;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DELISLE  
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAULT  
ET RÉSOLU :**

De nommer Catherine Lizotte, coordonnatrice de Jeunes en mouvement, pour représenter la MRC Brome-Missisquoi au sein du comité de travail municipal de la TIR-Montérégie.

**ADOPTÉ**

99-0317

### **APPUI À LA MRC LES MASKOUTAINS : PROGRAMMES DE FORMATION DES POMPIERS ET OFFICIERS**

**CONSIDÉRANT** l'importance accordée à la formation des pompiers et officiers;

**CONSIDÉRANT** que, depuis plusieurs années, le ministère de la Sécurité publique (MSP), a confié aux MRC la responsabilité d'administrer les programmes de formation s'adressant aux pompiers et officiers des services de sécurité incendie existant sur tout le territoire;

**CONSIDÉRANT** que ces programmes de formation concernant tant le volet 1, le volet 2 que le volet 3;

**CONSIDÉRANT** que les MRC assument en conséquence un rôle de gestionnaire et assument des responsabilités qui relèveraient normalement du MSP;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**CONSIDÉRANT** la résolution 17-03-104 de la MRC Les Maskoutains présentée séance tenante;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE  
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE  
ET RÉSOLU :**

De demander au ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux, de prendre les mesures appropriées afin que le MSP convienne d'une entente avec la MRC afin d'établir les termes et conditions du mandat confié relativement à l'administration et la gestion des programmes de formations pour les pompiers et officiers, incluant une juste compensation financière pour le travail requis de la part du personnel de la MRC.

Que copie de la présente soit acheminée à la MRC Les Maskoutains en appui à leur démarche.

**ADOPTÉ**

### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :

Monsieur Jean-Marc Blais, citoyen de Sutton, appuie les maires dans la démarche concernant la fibre optique. La conjointe de monsieur Blais étant sensible aux radiofréquences, il souligne que les bienfaits ne sont pas simplement économiques, mais que cette décision a des impacts positifs sur la santé et l'environnement.

Monsieur Wintels, citoyen de Frelighsburg, demande aux maires si les résultats du sondage de vitesse Internet seront disponibles sur le site Web de la MRC. Robert Desmarais mentionne que le document est public et sera déposé sur le site Web pour consultation.

100-0317

### LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

**ADOPTÉ**

  
Arthur Fauteux, préfet

  
M<sup>e</sup> Alexandra Pagé, greffière par intérim

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.